



SELARL LRJ

SOCIÉTÉ D'AVOCAT INSCRITÉE AU
BARREAU DE TARASCON

Copie

Arrivé le
03 DEC. 2025
Juge de l'Exécution
service des saisies immobilières
Palais de justice
13150 TARASCON
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE TARASCON
Tarascon, le 2 décembre 2025

N. réf. : 24037 - FCT CASTANEA / SCI LA MAISON DES QUAIS - RC/RC
V. réf. : RG 24/00009

Monsieur le Président,
Cher Maître,

Je reviens vers vous dans le dossier référencé qui sera appelé à l'audience d'adjudication du 10 décembre prochain.

Aussi, je vous prie de trouver ci-joint le justificatif d'un pourvoi en cassation formé par la Mairie d'Arles à l'encontre de la SCI LA MAISON DES QUAIS concernant un PV de constat d'infraction dressé le 16 décembre 2013.

Je vous remercie de bien vouloir l'annexer au cahier des conditions de vente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

Rémi CHAMPRU

12 PLACE DU COLONEL BERRURIER – 13150 TARASCON – 06.79.47.05.88 – contact@lrjavocats.fr - case N° 19

Laure WARDALSKI
Avocat associé

Rémi CHAMPRU
Avocat associé

Joel WOLFS
Avocat associé



SELARL LRJ

SOCIÉTÉ D'AVOCAT INSCRITE AU
BARREAU DE TARASCON

COPIE

Juge de l'Exécution
service des saisies immobilières
Palais de justice
13150 TARASCON

Tarascon, le 4 décembre 2025

Arrivé le

N. réf. : 24037 - FCT CASTANEA / SCI LA MAISON DES QUAIS - RC/RC
V. réf. : RG 24/00009

04 DEC. 2025
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE TARASCON

Monsieur le Président,
Cher Maître,

Je reviens vers vous dans le dossier référencé qui sera appelé à l'audience d'adjudication du 10 décembre prochain.

Aussi, je vous prie de trouver ci-joint :

- le dossier de diagnostics technique réalisé le 2.12.2025,
- L'état des risques et pollutions réalisé le 02.12.2025.

Je vous remercie de bien vouloir l'annexer au cahier des conditions de vente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

Rémi CHAMPRU